

Le Fonds « Pour un sport propre » lance ses premiers appels à projets et complète sa gouvernance

Créé l'été dernier sous l'impulsion conjointe de l'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD) et du Crédit Mutuel Alliance Fédérale, le Fonds de dotation « Pour un sport propre » a la volonté de mobiliser les partenaires et mécènes qui souhaitent promouvoir un sport sans dopage, en développant notamment des actions d'éducation aux valeurs du sport et à la santé. Ces actions sont destinées à un large public et concernent en priorité les jeunes sportifs, amateurs ou en passe d'accéder au haut niveau, en club ou à l'école, pour qu'ils puissent pratiquer leur passion dans le respect d'eux-mêmes, des autres et des règles.

À cet égard, l'accueil à Paris des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 offre une occasion unique de construire une véritable culture du sport propre dans toute la communauté sportive française. Dans cette perspective, le conseil d'administration du Fonds a décidé, lors de sa dernière réunion de lancer le développement de modules d'éducation en ligne ainsi que deux premiers appels à projets, l'un à destination des fédérations sportives françaises et des structures qui en dépendent (ligues, clubs, etc.) et l'autre s'adressant aux équipes pédagogiques des établissements scolaires du second degré.

Les projets soutenus devront démontrer qu'ils répondent à au moins l'un des objectifs suivants :

- Participer à la promotion d'une pratique sportive saine et sans dopage comme enjeu de santé publique ;
- Développer des actions de communication et de sensibilisation aux valeurs d'intégrité et d'éthique sportive.

Les dossiers de candidature complets sont à télécharger sur le site Internet du Fonds à www.sportpropre.fr

Souhaitant réunir toutes les compétences et soutiens nécessaires à son action, le Fonds complète progressivement sa gouvernance. Le conseil d'administration a ainsi approuvé la désignation :

- De Roxana Maracineanu, championne du monde de natation, médaillée olympique et ancienne ministre chargée des Sports, pour siéger en tant que personnalité qualifiée en son sein ;
- De Nathalie Costantini, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGÉSR), ancienne directrice nationale de l'Union nationale du sport scolaire (UNSS) et ancienne vice-recteur de Mayotte, pour présider le comité éducatif du Fonds ;

- Des représentants du ministère des sports et du Comité national olympique et sportif français (CNOSF) au sein du conseil d'orientation du Fonds.

Enfin, le conseil d'administration a échangé sur les prochaines étapes du développement du Fonds et la recherche de nouveaux partenaires pour amplifier son action au profit de la protection du sport propre.

Composition du Conseil d'administration :

- M. Mathieu TEORAN, fonctionnaire parlementaire, président du Fonds
- Mme Dominique LAURENT, présidente de l'Agence française de lutte contre le dopage ;
- M. Daniel BAAL, directeur général de Crédit Mutuel Alliance Fédérale ;
- Mme Marilyn HESRY, secrétaire générale adjointe de l'Agence française de lutte contre le dopage ;
- Mme Roxana MARACINEANU, ancienne ministre chargée des Sports ;
- Mme Nathalie SONNAC, professeure des universités ;
- M. Jean-François VILOTTE, avocat ;

Contact : contact@sportpropre.fr